

## TEMOIGNAGE

Nicolas était âgé de 17 ans lors de son accident de la route. Il a été victime d'un traumatisme crânien grave en 2001. A sa sortie du centre hospitalier, Il est pris en charge par un centre de traumatologie et de rééducation. Ensuite, il intègre le centre de réadaptation fonctionnelle-cognitive (CRF) du Ressort durant deux années.

### Interview de Nicolas :

#### **Entre ton entrée au CRF et ta sortie, qu'est ce qui a bougé ?**

Les premiers mois ont été forts difficiles.

Progressivement, j'ai réalisé seul la plupart des activités proposées par le centre, j'étais de plus en plus indépendant. Cela m'a permis d'être plus autonome au quotidien, même à l'extérieur du Ressort. Je me suis rendu compte que même avec les séquelles de mon accident je pouvais avoir une vie sociale, des activités.

#### **Quels sont les activités qui ont participées à ces améliorations ?**

Le sport, la kinésithérapie, les activités en ergothérapie comme la cuisine, les activités en groupe (activités intérieures et extérieures ; cognitives, sportives, culturelles, de la vie journalière, etc.)

#### **Et à l'extérieur du Ressort ?**

La gestion de mon appartement est difficile, surtout les courses, la cuisine et le linge. Je ne cuisine alors que des plats faciles. Avec un seul bras, je mets deux fois plus de temps, il a fallu tout apprendre à nouveau.

#### **De manière générale, qu'est-ce que le ressort t'a apporté ?**

Beaucoup de copains, de copines ! Le plus important pour moi.

#### **Lorsque tu quittes le CRF, quel est le projet mis en place ?**

J'ai appris à me débrouiller seul, à être indépendant. J'avais aussi des activités à l'extérieur qui ont été mises en place avec le centre.

#### **Quelles activités ?**

La natation, le handcirque, un groupe d'activités de loisirs et de rencontres, etc.

### **Fréquentes-tu toujours ces activités ?**

Non, aucune.

### **Peux-tu expliquer pourquoi cet arrêt ?**

... Je ne sais pas.

### **Et aujourd'hui où en es-tu ? Quel est ton projet ?**

Je vis maintenant seul, je suis accompagné par un Service Résidentiel de Transition. Ce service m'accompagne dans la plupart de mes activités et démarches. J'ai aussi plus d'amis que dans le passé (après mon accident), beaucoup d'activités aussi.

A la sortie du CRF du Ressort, en 2004, Nicolas n'a maintenu que brièvement les activités qui étaient mises en place dans son projet de vie. Assez rapidement, et compte tenu de son apathie, il s'est rapidement retrouvé dans une situation où aucun projet ne semblait pouvoir être maintenu à long terme.

A cela s'ajoutera progressivement l'isolement et l'essoufflement de ses proches.

En mai 2008, le Service d'Accompagnement Spécifique pour adultes cérébrolésés est sollicité (SAC). Il est alors mis en évidence qu'un projet de vie ne pouvait être maintenu que par des interventions régulières. Nicolas a alors emménagé à Gembloux. Cette proximité permettait alors d'envisager la situation différemment.

Progressivement, Nicolas a investi de nouvelles activités, s'est créé de nouvelles relations. Malgré ce tremplin, les difficultés demeuraient importantes, Nicolas nécessite que l'on l'accompagne régulièrement, jusqu'à plusieurs fois par jour pour pouvoir maintenir l'équilibre de son projet d'autonomie. De par ses difficultés physiques et cognitives nous devons l'accompagner dans la plupart de ses actions quotidiennes, voire parfois les initier pour lui. Les difficultés sont diverses ; gestion du budget de la semaine, des vêtements, des courses, de l'entretien de son appartement, de ses rendez-vous, du suivi médical, etc. Dès lors le Service d'Accompagnement ne pouvait assurer un suivi aussi important.

Compte tenu de l'accompagnement nécessaire à Nicolas, il intègre alors le Service Résidentiel de Transition (SRT) en Octobre 2009 afin de pouvoir bénéficier d'une présence et d'un accompagnement journalier. Cette transition semblait être l'unique ressource permettant une vie autonome à Nicolas.

Il bénéficie aujourd'hui d'un accompagnement important par l'équipe du SRT tout en bénéficiant des activités du SAC. La collaboration de ces services permet ainsi à Nicolas d'être accompagné dans son quotidien, de maintenir une vie en autonomie et de permettre une participation sociale optimale par le biais de ses activités et d'accéder ainsi à une certaine qualité de vie.